

2032724199U00001 00619



M MICHEL MARC CACHARD
0018 RUE GABRIEL PERI
83740 LA CADIÈRE D AZUR

Objet : Reconquête agricole d'espaces boisés à potentiel agricole
Ref : C00897

Monsieur,

La Commune de la Cadière d'Azur, en collaboration avec la Communauté d'agglomération Sud Sainte-Baume, s'engage dans une politique volontariste de reconquête des terres agricoles.

Les objectifs sont de :

- Remettre en culture des terrains autrefois cultivés ;
- Lutter contre l'enfrichement de ces parcelles ;
- Diversifier et développer les productions agricoles ;
- Pérenniser le caractère agricole de la commune.

Pour répondre à ces objectifs, la commune s'inscrit pleinement dans le projet du **Plan de Reconquête Agricole**. Ce « Plan de Reconquête Agricole » – initié par la Chambre d'Agriculture et la Préfecture du Var – dispose de financements de la part de l'Europe et de la Région Sud via la mesure 16.7.1 du FEADER. Il vise à développer le potentiel de production pour répondre au besoin des filières agricoles locales et à valoriser l'agriculture dans sa multifonctionnalité en remobilisant les terrains où la forêt a crû. La déclinaison de ce projet passe par la reconquête de foncier inexploité depuis des années (foncier boisé mais disposant de potentialités agricoles) à destination de filières établies sur le territoire de la commune. C'est la SAFER PACA (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) qui sera l'artisan de l'animation foncière qui va être mise en place dans ce cadre.

Nous vous sollicitons aujourd'hui, car vos parcelles, dont les références figurent ci-dessous, font partie du foncier identifié dans le cadre du Plan de Reconquête Agricole. Ces parcelles ne font, à priori, pas l'objet d'une exploitation agricole.

Grâce aux données cadastrales qui révèlent les noms des propriétaires, nous avons pu transmettre ces informations à l'organisation de défense et de gestion (ODG) de l'appellation des vins de Bandol. Après examen, l'ODG nous a fait un retour en nous indiquant les propriétaires exploitants de la commune.

Étant vous-même agriculteur, il nous a semblé juste d'adapter notre démarche à votre situation. Dans ce cadre, les parcelles identifiées vous appartenant nous sont parues, après une fine analyse cartographique, potentiellement intéressantes d'un point de vue agricole.

Toutefois, nous pensons que votre connaissance du terrain est plus à même de nous indiquer s'il est envisageable de remettre en culture ces parcelles pour lesquelles nous vous contactons.

De fait, votre participation à ce projet nous serait d'une grande aide et nous permettrait de favoriser l'implantation de nouvelles cultures sur la commune, notamment viticole et oléicole. L'agriculture locale bénéficierait d'une aide précieuse dans la conduite de ce projet ambitieux.

Commune	Lieu-dit	Section	N°	Sub	Surface	Nature
LA CADIÈRE-D'AZUR	LA BARBARIE	AE	0657		3 ha 19 a 33 ca	Landes
LA CADIÈRE-D'AZUR	LA BARBARIE	AE	0658		3 ha 27 a 06 ca	Landes
LA CADIÈRE-D'AZUR	LA BARBARIE	AE	0659		3 ha 21 a 49 ca	Landes
LA CADIÈRE-D'AZUR	LA BARBARIE	AE	0660	J	7 ha 42 a 12 ca	Landes
LA CADIÈRE-D'AZUR	LA BARBARIE	AE	0660	K	1 ha 99 a 24 ca	Vignes
LA CADIÈRE-D'AZUR	LA BARBARIE	AE	0660	L	12 a 30 ca	Vignes

Afin de contribuer à la reconquête agricole locale, nous vous suggérons de prendre contact avec Monsieur **Pierre NOËL**, conseiller foncier de la SAFER PACA, qui est missionné pour vous renseigner, vous préciser le statut et l'occupation de vos parcelles, et vous accompagner dans une mise en valeur agricole. Vous pouvez d'ores et déjà le solliciter :

M. Pierre NOEL : 06 40 79 53 29 ou par mail : pierre.noel@safer-paca.com

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Monsieur, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Pour la Chambre
d'Agriculture du Var
La Présidente
Fabienne JOLY

Pour la Safer
Le Président
Patrice BRUN

Pour la Mairie de La
Cadière d'Azur
Le Maire
René JOURDAN

Pour la Communauté
d'Agglomération Sud
Sainte Baume
La Présidente
Blandine MONIER

